

MUTUELLE UNEO

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité

48 rue Barbès

92544 Montrouge cedex

N°SIREN 503 380 081

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIERE FIGURANT DANS LA RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2023

Ce rapport contient 5 pages

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant « tierce partie », de votre mutuelle, UNEO, accrédité par le COFRAC activité validation/vérification sous le numéro 3-1874 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31/12/2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion sans réserve

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'Administration

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la profession relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre février et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de 1 semaine.

Nous avons mené un entretien avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1.
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présenté en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès de UNEO et couvrent 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon notre doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris,

L'organisme Tiers Indépendant,
FID'IMPACT

Sarah GUEREAU

ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

1. Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

Thématiques	Indicateurs	Entités testées
Social	– Effectif total – Effectif par CSP – Répartition de l'effectif par tranche d'âge – Ancienneté moyenne de l'effectif – Mouvement du personnel (embauches et départs) – Moyenne d'heures de formation par salarié formé	UNEO
Environnement	Ligne de placement ISR	UNEO

2. Informations qualitatives (actions et résultats)

- Néant



Déclaration de Performance Extra-Financière
Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE
Unéo





Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Être « bien plus qu'une mutuelle »

En tant que mutuelle, Unéo est fière de protéger et de servir la communauté militaire. Toutes les actions de la Mutuelle visent à renforcer sa double appartenance militaire et mutualiste, et à apporter une certaine vision de la protection sociale, à la fois accessible et solidaire, spécifique et utile.

Dans le même temps, les évolutions légales et les attentes de la société civile génèrent un mouvement de fond en faveur de la responsabilité des entreprises en matière économique, environnementale, sociale, mais également en termes d'éthique des modes de gouvernance.

Si aujourd'hui, dans son modèle, Unéo se définit comme étant « bien plus qu'une mutuelle », c'est-à-dire en apportant à la communauté qu'elle sert, des dimensions servicielles ou relationnelles, la Mutuelle se veut aussi un acteur responsable et exigeant. C'est dans l'ADN de notre entreprise, acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), et c'est aussi et surtout notre responsabilité en tant qu'acteur de la protection sociale au service de la communauté Défense. Être « bien plus qu'une mutuelle », être socialement responsable nous engage.

1. Unéo en bref

Dates et chiffres clés :

En **2008**, les trois mutuelles militaires, la Caisse Nationale du Gendarme - Mutuelle de la Gendarmerie (CNG-MG), la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) et la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA) ont décidé de mettre leurs forces et leurs savoir-faire respectifs en commun au profit de la communauté militaire en créant la mutuelle Unéo.

Référencée une première fois en **2011**, Unéo a vu la confiance du ministère des Armées renouvelée en **2018** pour la protection sociale complémentaire en santé et prévoyance des personnels militaires et civils de la défense. Dans le cadre de ce référencement, Unéo propose des garanties spécifiques dédiées à la communauté défense, qui reposent sur deux grands principes :

- Envisager la santé et la prévoyance comme un tout indissociable ;
- Proposer des solutions adaptées à la situation professionnelle et personnelle de ses adhérents.

Avec **près d'un million de personnes protégées**, Unéo constitue la **première Mutuelle de la communauté Défense-Sécurité**, et la deuxième de la fonction publique. La Mutuelle agit au quotidien pour offrir une protection complète et de qualité à tous ses adhérents, y compris les plus fragiles. **Près de 90 % des personnels du ministère des Armées font aujourd'hui confiance à Unéo**. Son ambition : être là pour tous ceux qui concourent à l'intérêt national.

Nos services

Parce que Unéo connaît les risques du métier, elle apporte aux militaires et à leur famille des solutions concrètes :

- Des garanties santé socle qui incluent pour tous ses adhérents, des remboursements de soins, de la prévention, de la prévoyance, de l'assistance et des services ;



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

- Des actions de prévention autour de grands sujets, tels que le sommeil, la lutte contre le surpoids et l'obésité, la lutte contre les addictions...
- Et un accompagnement social destiné à soutenir ceux qui en ont le plus besoin (aides sociales, aides au logement, prestations exceptionnelles). Parce qu'entre militaires, nous nous protégeons les uns les autres.

2. Notre modèle, notre écosystème

Adhérer à une Mutuelle, ce n'est pas seulement bénéficier de garanties santé et prévoyance, c'est également avoir un droit de regard sur la gestion et les choix de sa Mutuelle. Relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), Unéo n'est pas une entreprise comme les autres, dans la mesure où elle appartient à ses adhérents.

Un fonctionnement démocratique

Sans actionnaires à rémunérer, Unéo est une entreprise à but non lucratif qui agit dans l'intérêt et au profit de ses adhérents. Ce sont eux qui la gouvernent au travers des représentants qu'ils désignent à l'assemblée générale, organe souverain de la Mutuelle.

Le pouvoir démocratique de la Mutuelle repose sur le vote des adhérents. Ces derniers sont appelés à élire celles et ceux qui vont œuvrer en leur nom pour une durée de six ans à la vie d'Unéo.

Les délégués de la Mutuelle sont au plus proche des adhérents et de leurs besoins car ils sont eux-mêmes issus de la diversité de la communauté militaire. Ils jouent un rôle essentiel, ce sont des acteurs de terrain qui illustrent le fonctionnement de l'organisation mutualiste :

- ils représentent les adhérents à l'assemblée générale ;
- ils fixent les grandes orientations de la Mutuelle ;
- ils font le lien entre le conseil d'administration et les adhérents ;
- ils animent la vie mutualiste, notamment en participant aux manifestations et rencontres organisées tout au long de l'année.

Tous les trois ans, les délégués élisent les membres du Conseil d'administration. C'est au sein de cette instance que sont débattus les sujets qui guident la gestion de la Mutuelle, et que sont suivies les mises en application des résolutions votées lors de l'assemblée générale.

Unéo au sein d'un écosystème partenarial

Les activités de la Mutuelle sont soumises aux contraintes du marché de l'assurance et des mutuelles. Trois mouvements de fonds sont identifiés :

- l'évolution des réglementations avec notamment le RGPD ou les obligations liées à Solvabilité II ;
- la consolidation du secteur, et les partenariats structurant pour les principaux acteurs ;
- une course à la digitalisation et à l'innovation, avec pour objectif un contact plus direct et plus visible avec les adhérents, et une réponse plus adaptée à leurs besoins.

	Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo	Version :	VF
		Date :	28/03/2024
		Statut :	Validé

Afin d'accomplir au mieux les missions qu'elle s'est fixées et de faire face à ces contraintes, Unéo innove sans cesse et noue des partenariats avec d'autres acteurs majeurs du monde mutualiste.

Ainsi Unéo a noué depuis plusieurs années un partenariat avec la GMF. La mutuelle a aussi créé avec la GMF et la MGP une union : Unéopôle. Ensemble, ces trois acteurs référents de l'économie sociale et solidaire se sont engagés à assurer durablement la protection et les conditions de vie des membres de la communauté sécurité-défense en leur apportant des solutions plus spécifiques et plus justes.

En outre, Unéo est au cœur d'un système qui unit des parties prenantes diverses et motrices, chacune selon sa spécificité.

Unéo a noué des partenariats avec des acteurs mutualistes afin d'élargir le champ de l'accompagnement offert à ses adhérents, en les dirigeant vers des organismes qui partagent nos valeurs.



La politique de partenariats avec des acteurs associatifs ou institutionnels de l'écosystème défense et sécurité, permet à la mutuelle de contribuer à l'amélioration de la condition militaire, ou au renforcement du lien armée-nation.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Notre vision, nos valeurs

Notre philosophie, notre vision

Avec le plan stratégique établi pour les années 2019-2024, Unéo a renouvelé sa vision et réaffirmé sa philosophie et ses engagements. Plus que jamais la Mutuelle est présente pour défendre celles et ceux qui nous protègent.

Unéo va plus loin en se positionnant comme étant « bien plus qu'une mutuelle » pour rappeler l'importance de la dimension relationnelle, au-delà des services fondamentaux que la marque peut apporter en tant que mutuelle (affinitaire). Cela s'est notamment traduit par la mise en ligne d'un portail communautaire, outil de communication puissant vers les membres de la communauté Défense.

Nos valeurs

Unéo est un trait d'union entre l'univers militaire et celui du mutualisme. Différents en apparence, ces deux mondes se rejoignent sur une double exigence : le service aux autres et l'utilité de leur action.

Protéger, prévenir et accompagner sont les trois missions qui structurent les activités de la Mutuelle, et donnent un sens à son action. Elles s'inscrivent en cohérence avec le triptyque mutualiste en matière de protection sociale : une réponse globale, solidaire et durable.

Solidaire : Unéo n'exclut aucun adhérent pour des raisons d'âge ou de santé. Aucun questionnaire médical n'est demandé pour adhérer.

Durable : La mutualisation maximale des risques entre les bien-portants et les malades, ainsi qu'entre les jeunes et les moins jeunes, est au cœur du fonctionnement d'Unéo. Ce modèle mutualiste, solidaire et non lucratif, garantit une protection de qualité, au meilleur coût, et dans la durée.

Actuelle et globale : Engagée auprès de ses adhérents, Unéo œuvre au quotidien pour leur proposer des services novateurs, tels que les réseaux de soins, ou encore le parcours optique en ligne, qui leur facilitent l'accès aux soins et les aident à maîtriser leur budget.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

I. Une gestion responsable des Ressources Humaines

La politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, la politique handicap, et la politique de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au sens large, constituent les fondamentaux de la politique Ressources Humaines d'Unéo.

Les priorités de cette politique portent sur :

- l'évolution des « savoirs » et « savoir-faire » des collaborateurs, afin de les rendre plus agiles, et de développer leur employabilité,
- le renforcement de l'accompagnement managérial,
- le déploiement d'une relation client intégrant une diversification des activités (indications, prévention, action sociale, vente, etc...),
- la création de nouveaux métiers impliquant le recrutement et l'intégration de nouveaux profils,

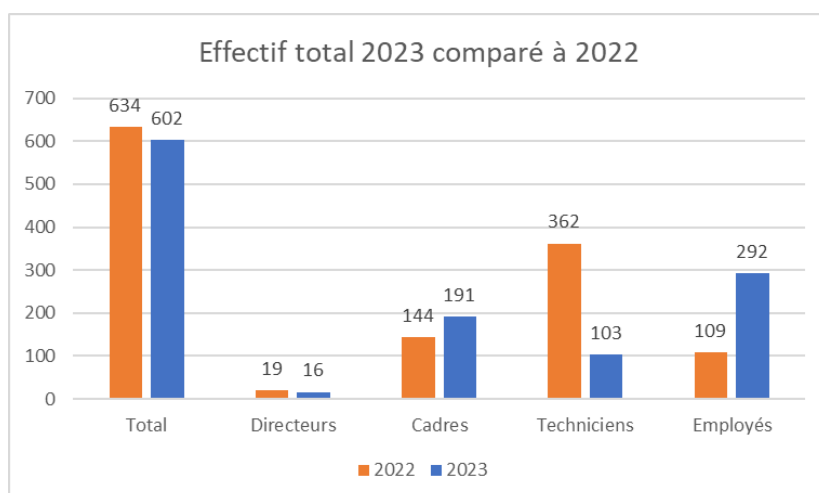
Remarque : l'ensemble des chiffres présentés au titre du pilier social émane du Bilan Social (BS) et de la Base de Données Economique et Sociale (BDES) de la mutuelle Unéo

I.1 – L'Emploi

I.1.1 – Les effectifs

L'effectif total de l'entreprise est relativement stable entre les deux exercices.

Il s'établit à **602 salariés** au 31 décembre 2023, contre **634 salariés** au 31 décembre 2022. L'ancienneté moyenne est de 8 ans et 7 mois en 2023, stable par rapport à celle de 2022.

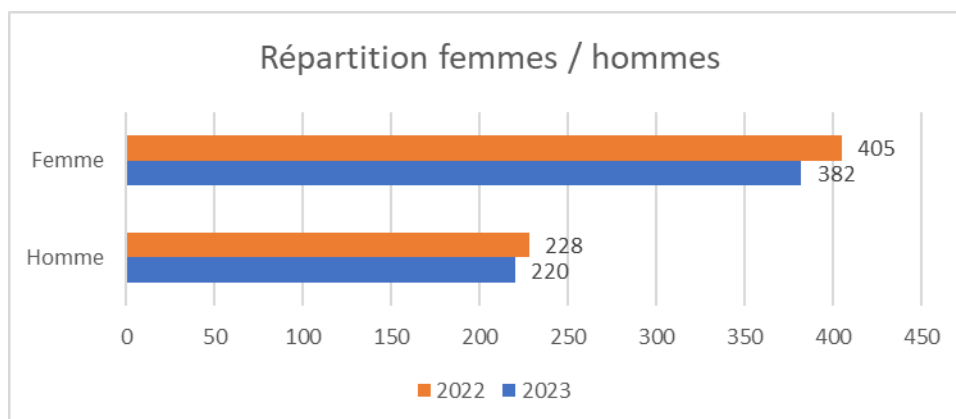




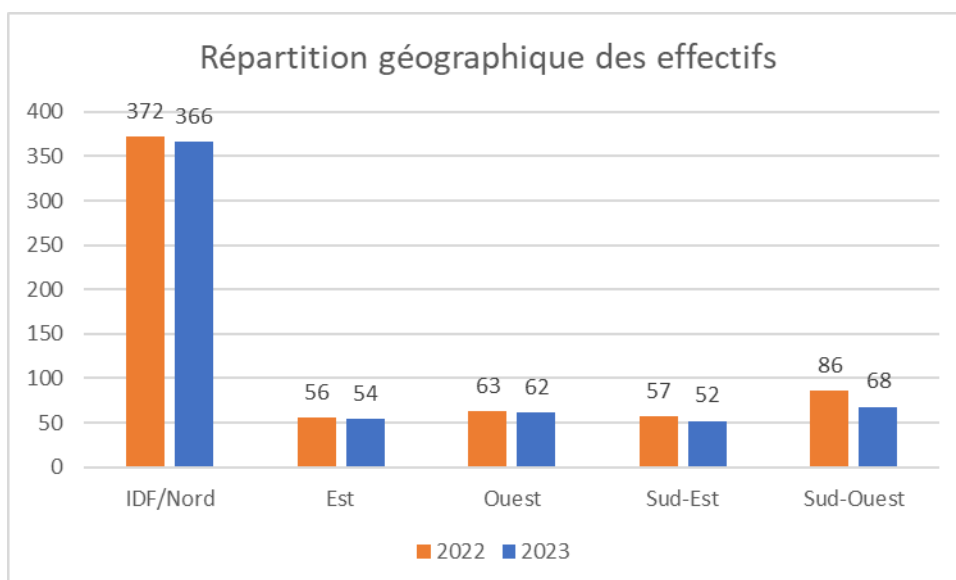
Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Le personnel de la Mutuelle est principalement féminin, avec sur les deux exercices, près des **deux tiers des effectifs constitués de femmes**. En 2023, **57 % du personnel encadrant** (directeurs et cadres) était composé de femmes (pourcentage identique en 2022), et les femmes composent **67 % des effectifs des techniciens et employés** de la Mutuelle (stable versus 2022).



Les effectifs sont majoritairement répartis en Ile-de-France (61 % en 2023 et 59% en 2022).

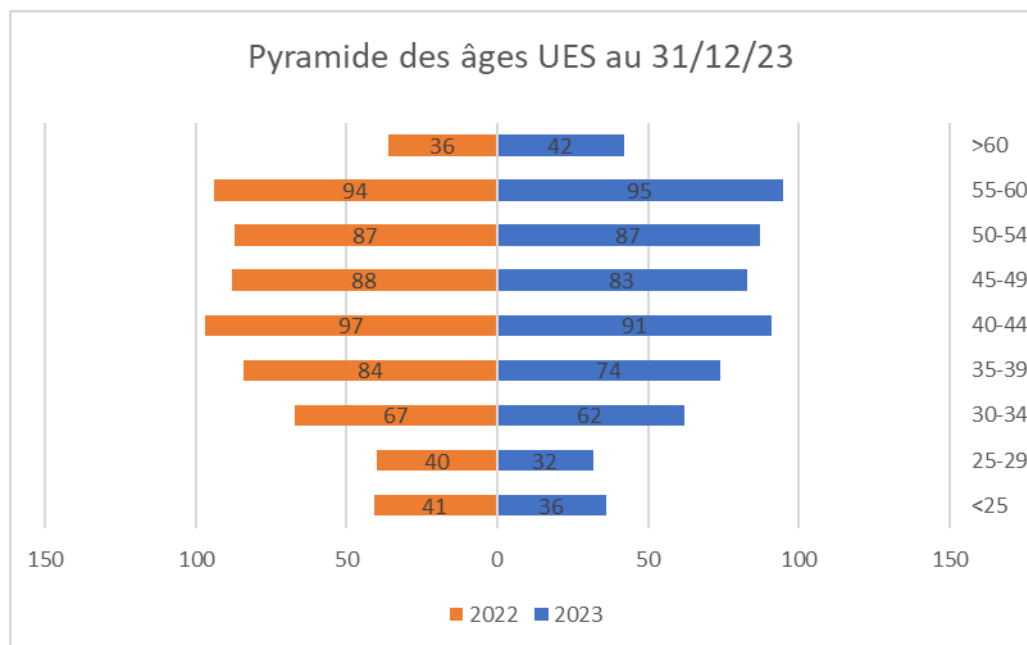




Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

La pyramide des âges fait ressortir une répartition équilibrée entre les jeunes professionnels et les seniors.



I.1.2 – Les mouvements de personnel

Recrutements	Total	Femme		Homme	
		Nb embauches	Dont CDD	Nb embauches	Dont CDD
2022	102	70	33	32	15
2023	80	46	23	34	22

Le nombre d'embauches s'explique d'une part par le remplacement des salariés sortis au cours de l'exercice, et d'autre part par l'adaptation de la Mutuelle à ses nouvelles contraintes nécessitant l'intégration de nouvelles compétences dans ses effectifs.

Départs	Total	Femme		Homme	
		Nb départs	Dont CDD	Nb départs	Dont CDD
2022	129	81	25	48	17
2023	112	69	27	42	17

I.1.3 – L'alternance

Depuis sa création, Unéo a accordé une attention particulière à l'intégration de personnes en alternance.

Son entrée en 2012 dans le champ de la taxe d'apprentissage s'est révélée être une opportunité pour travailler avec ces contrats particulièrement intéressants en termes de développement de leurs compétences pédagogiques et de



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

leur propre employabilité, tant pour les jeunes en formation que pour les salariés et maîtres d'apprentissage. C'est ainsi que dès 2013, le premier contrat d'apprentissage a été conclu.

En 2023, Unéo a accueilli 59 alternants et stagiaires au sein de ses effectifs, dont 56 contrats d'apprentissage, 2 contrats de professionnalisation et 1 stagiaire.

I.2 – Les rémunérations

Unéo a défini sa politique de rémunération par l'accord collectif du 8 avril 2011. Les principes adoptés sont fondés sur l'égalité de traitement et la recherche d'équité assurant à chacun, hors ancienneté, d'être rétribué sur des fondements égaux pour chaque emploi donné.

Les négociations annuelles obligatoires sur la rémunération ont abouti à un accord pour l'année 2023, signé le 06 décembre 2022, définissant une enveloppe globale de 1 800 000 euros. Cette dernière prévoit plusieurs axes de rémunération mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- une revalorisation collective sur la RMAG, et une augmentation collective complémentaire ;
- un dispositif de mesures salariales individuelles relatives à la performance ;
- une enveloppe pour l'attribution de primes exceptionnelles relatives à l'investissement personnel ou remarquable.

En 2023, la masse salariale globale s'est élevée à 26 853 K€ contre 27 100 K€ en 2022.

Promotions	Femmes			Hommes		
	Total	Promues	Promotion en %	Total	Promus	Promotion en %
2023	382	25	6,5%	220	18	8,2%
2022	406	17	4,2%	228	5	2,2%

L'année 2023 a vu 7 % des salariés être promus, avec un résultat particulièrement significatif en ce qui concerne les femmes qui représentent 58 % des promotions.

I.3 – L'organisation du Travail

Unéo a revu totalement son organisation du temps de travail au cours de l'année 2014. Un nouvel accord a été renégocié et signé en date du 4 avril 2019 pour une durée indéterminée.

Cette démarche visait à répondre aux problématiques de développement de la performance collective au profit de l'adhérent, tout en prenant en compte les situations personnelles, avec pour objectif l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

L'ambition d'Unéo dans ce domaine est d'adapter son organisation au profit de la satisfaction des adhérents.

Le dispositif a été construit selon une méthode consultative : chaque service a réfléchi à une organisation du temps de travail en cohérence avec son activité professionnelle, visant à identifier les périodes de l'année et/ou les créneaux horaires présentant des flux d'activité plus ou moins marqués.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

En termes de résultats :

- Mise en place d'une organisation du temps de travail orientée adhérents, en fonction de l'activité professionnelle.
- Aménagement de plannings favorisant l'équilibre vie professionnelle et vie privée en permettant à des salariés de travailler à temps plein sur 4 - 4,5 - 5 jours.
- Mobilisation des salariés par la possibilité offerte de se positionner sur des plannings atypiques. Ainsi, 31 salariés ont bénéficié d'un planning atypique en 2023, soit 5 % de l'effectif total de la Mutuelle.

Chaque service a été réuni par la DRH pour co-animer avec le responsable, des échanges permettant d'articuler les contraintes clients du service et les attentes individuelles. L'organisation innovante du temps de travail a pour conséquence une faible appétence des salariés d'Unéo au regard du temps partiel. En effet, la flexibilité des organisations horaires permet au personnel de conserver une activité à temps plein, tout en répondant aux contraintes (familiales notamment) de leur vie personnelle.

L'accord signé en 2019 reprend les bases de l'accord signé en 2014 et prévoit notamment :

- Les modalités d'aménagement et de réduction du temps de travail ;
- Le dispositif du droit à la déconnexion ;
- Les dispositions relatives au travail du week-end & des astreintes, ainsi que les régimes d'indemnisations et de compensations liées.

Pour s'adapter aux besoins d'assouplissement des contraintes liées à l'organisation du travail, et répondre aux attentes des salariés, un accord collectif d'expérimentation du télétravail avait été signé au sein de l'UES Unéo en 2019. Il s'adressait aux salariés du secteur prévoyance (9 au maximum) et au site principal Fichier/OME (9 au maximum, également) de La Ciotat. Cette expérimentation s'est faite sur la base du volontariat, de l'engagement, et de la confiance mutuels. L'accord était applicable jusqu'au 30 septembre 2020. À la suite de l'évaluation de ce dispositif et à la pandémie Covid 19, les parties signataires de l'accord se sont accordées pour pérenniser les modalités de recours et d'exercice du télétravail. Un accord collectif a ainsi été signé le 30 septembre 2020, et un accord de révision sur le télétravail a été signé en janvier 2023.

Nombre de salariés en télétravail au 31/12/2023 :

	31/12/2023
Nombre de télétravailleurs au forfait	158
Nombre de télétravailleurs en jours fixes	220
Total	378

I.4 – Les Relations Sociales

Le dialogue social au sein d'Unéo a pour objectif d'aboutir par la concertation, à poser les cadres nécessaires, tant au respect des obligations légales qu'à la satisfaction des sujets ayant trait à la vie de l'entreprise : performance économique, conditions d'emploi, conditions de travail, etc.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Unéo a construit son dialogue social en partant de la richesse des attentes et opinions divergentes, pour aboutir après échanges, à un consensus sur les enjeux communs. C'est ainsi que la plupart des accords collectifs sont signés de manière unanime.

Un Comité Social et Economique « CSE » a été mis en place au sein d'Unéo depuis le 25 novembre 2019, et renouvelé le 15 décembre 2023. Il est unique pour l'UES, et compte 13 membres titulaires, 13 membres suppléants et deux représentants syndicaux. Une réunion mensuelle est planifiée tout au long de l'année, sauf au mois d'août.

Le CSE est composé :

- d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- d'une commission formation
- d'une commission d'information et d'aide au logement
- d'une commission de l'égalité professionnelle
- d'une commission politique handicap
- d'une commission loisirs
- d'une commission communication

Le bilan annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail pour l'année 2023 a été présenté au CSE.

En 2023, le CSE s'est réuni 16 fois.

I.4.2 – Les représentants de proximité

Compte tenu de l'éloignement des différents sites d'Unéo, et de sa volonté de favoriser un dialogue social de proximité, des représentants de proximité sont mis en place au sein de 4 périmètres (Siège-Montrouge, Ouest, Sud et Est).

Des réunions avec des représentants de la Direction ont lieu tous les deux mois afin d'échanger sur les thématiques relevant de leurs attributions (réclamations individuelles ou collectives des salariés, santé, sécurité et conditions de travail).

En 2023, 25 réunions ont eu lieu pour l'ensemble des établissements.

I.4.3 – Les Délégués Syndicaux (DS)

Trois organisations syndicales sont représentatives au sein de l'UES Unéo :

- SNOM-CFE-CGC
- CFTC
- UNSA-FESSAD

En 2023, 19 réunions de négociations ont eu lieu.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Synthèse des accords collectifs de l'année :

2023	
5 avril	Accord collectif portant sur le régime de prévoyance du personnel de l'UES Unéo en cas d'accident ou de maladie dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice d'une activité militaire
21 juin	Accord collectif portant égalité professionnelle des femmes et des hommes, et qualité de vie au sein de l'UES Unéo
1 ^{er} juillet	Accord collectif portant sur la gestion des emplois et des parcours professionnels au sein de l'UES Unéo
18 octobre	Avenant n°1 à l'accord collectif portant égalité professionnelle des femmes et des hommes, et qualité de vie au sein de l'UES Unéo
18 octobre	Accord collectif relatif à la configuration du comité social et économique au sein de l'UES Unéo
21 novembre	Accord collectif portant sur le nomadisme au sein d'Unéo
22 novembre	Avenant n°2 à l'accord collectif relatif à la prise en charge des trajets entre la résidence habituelle et le lieu de travail des salariés de l'UES Unéo

I.4.4 - La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

La CSSCT est composée de quatre membres.

Elle exerce par délégation du CSE les attributions relatives à la santé, la sécurité, et aux conditions de travail, notamment en matière d'analyse des risques professionnels, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la prévention de faits de harcèlement moral et/ou sexuel, et des agissements sexistes.

En 2023, 7 réunions ont eu lieu.

I.5 – Santé et Sécurité

La Mutuelle accorde une grande importance à la formation de ses salariés sur la santé et la sécurité au travail. Chaque année, de nombreux salariés suivent des formations sur ces thématiques afin de sécuriser leur environnement de travail. De plus, elle est vigilante à la sécurité de ses salariés, adhérents, ou encore fournisseurs présents dans les locaux de l'entreprise.

Au cours de l'année 2023 :

- 49 collaborateurs des différents sites de l'UES Unéo ont suivi une formation « évacuation » en classe à distance, 15 collaborateurs du siège ont suivi une formation « chef de zone / guide et serre-files », 26 collaborateurs du siège ont suivi une formation incendie « Equipier de 1^{ère} intervention » pour un budget global de 3,9 K€ ;



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

- 8 collaborateurs ont bénéficié d'une formation Sécurité routière « module initial », et 1 collaborateur d'une formation Sécurité routière « module recyclage », pour un budget global de 6,7 K€ ;
- 5 collaborateurs ont bénéficié d'une formation « Gestes et Postures », pour un budget global de 0,8 K€ ;
- 5 collaborateurs ont bénéficié d'une formation « Sauveteur secouriste du travail (SST) initial », et 22 collaborateurs ont bénéficié d'une formation « Sauveteur secouriste du travail (SST) recyclage », pour un budget global de 4,7 K€ ;

La Mutuelle a ainsi dépensé 16 K€ dans les formations « Santé et Sécurité » de ses salariés.

I.6 – La politique de Formation

Les orientations du Plan de développement des compétences **2024** constituent un cadre de référence. Ce cadre de référence est approfondi dans le plan de développement des compétences en fonction des priorités stratégiques, opérationnelles, et de l'évolution des emplois. Les grandes orientations traduisent une volonté exprimée par la Direction Générale. Elles engagent la Mutuelle à travers les principaux axes qui vont décider de la gestion des actions de formation, et plus largement de la gestion des compétences des salariés.

La construction du plan de développement des compétences permet de prévoir et d'anticiper les besoins en compétences et en qualifications/certifications, de favoriser l'acquisition de savoirs et savoir-faire, et l'adaptation des salariés en fonction des objectifs de développement de l'entreprise.

Il récapitule les actions de formation qui sont programmées au niveau des directions ou de manière transverse, et qui sont engagées sur l'année, que ces formations soient réalisées en interne ou en faisant appel à des prestataires extérieurs.

Le plan de développement des compétences est un outil au service de la Mutuelle, destiné à accompagner le projet d'entreprise dans son ensemble, en déterminant en amont les dispositifs de financement possibles par action.

En 2024, dans la continuité de l'année 2023, le plan de développement des compétences aura pour objectif de préparer l'ensemble des collaborateurs à répondre aux enjeux du prochain référencement :

- une polyvalence augmentée ;
- une adaptation au changement ;
- une qualité de service irréprochable ;
- un développement des savoirs et savoir-faire des collaborateurs ;
- une expérience client optimale.

Le plan de développement des compétences 2024 est une consolidation de tous les besoins identifiés par les différents acteurs, et ayant pour socle les orientations stratégiques.

La réflexion autour des actions à mener est basée sur une approche par les compétences à développer, et plus particulièrement autour des 78 savoirs et savoir-faire essentiels pour faire face à la réforme de la PSC et à l'évolution du marché du travail.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Toutes les actions de formation s'inscrivent dans le cadre de notre politique RH, et garantissent la non-discrimination dans l'accès à la formation, comme Unéo s'y est engagée à travers l'accord « Egalité Femme/Homme » signé le 19 février 2018.

Courant 2023, 612 collaborateurs (584 en 2022) ont eu accès à au moins une formation pour un total de 15.927 heures (17.824 heures en 2022), soit une moyenne d'environ 26 heures (30,5 heures en 2022) par collaborateur formé. Parmi ces derniers, 418 collaborateurs (contre 491 collaborateurs en 2022) ont bénéficié d'une formation externe pour 6.849 heures (contre 5.982 heures en 2022), soit environ 16,39 heures (12 heures en 2022) par collaborateur formé.

Les principales formations de l'année 2023 concernent :

- 524 collaborateurs (contre 478 en 2022) qui ont suivi des formations relatives aux obligations réglementaires ou prudentielles dans leurs activités (RGPD, LCB-FT, Secret médical et professionnel, déshérence du contrat et/ou Cybersécurité), pour une durée totale de 939 heures (contre 757 en 2022) ;
- 412 collaborateurs (contre 261 en 2022) qui ont suivi des formations commerciales pour une durée totale de 6.491,34 heures (contre 8.481 en 2022), dont 403 collaborateurs formés sur notre nouvelle activité de vente de contrat collectif ;
- 252 collaborateurs (contre 150 en 2022) qui ont suivi des formations sur le thème de « l'Orientation client » (essentiel pour préparer l'appel d'offre 2024), pour une durée totale de 1.246 heures (contre 1.977 en 2022). En complément, des formations en efficacité professionnelle sur la maîtrise de l'écrit ont été déployées (en vue d'améliorer tant le développement des compétences individuelles que le service aux adhérents), pendant 600 heures pour 30 collaborateurs dont 8 certifications « Le Robert » ;
- 10 collaborateurs (contre 29 en 2022) ont suivi un parcours d'intégration au « Département Commercial » pour une durée de 1.311 heures (contre 5.841,5 en 2022) et 11 collaborateurs (contre 25 en 2022) ont suivi le parcours d'intégration au « Département Relations Adhérents » pour une durée de 391 heures (contre 2.296 en 2022) ;
- 57 collaborateurs ont suivi des formations de formateurs internes pour une durée de 506 heures afin qu'ils contribuent en se professionnalisant à transmettre au mieux leurs compétences à des collègues en vue de renforcer la multi compétence ;
- 39 encadrants (contre 20 en 2022) ont été formés au management afin de les aider dans leurs missions, pour une durée totale de 1.479 heures (contre 453 en 2022). Tout au long de l'exercice, nous avons organisé des réunions d'information destinées spécifiquement aux encadrants, notamment lors des campagnes d'entretiens annuels et à mi-année.

Les orientations du plan de formation 2024 poursuivent les orientations triennales initiées, et s'articulent autour de 3 axes :

- Le renforcement du management, de l'expertise et des compétences des équipes ;
- L'approfondissement de la connaissance de l'environnement des adhérents et des offres qui leurs sont dédiées ;
- Le développement de l'agilité, de l'adaptabilité et de l'orientation clients des collaborateurs, tout en respectant le cadre réglementaire.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

En définitive, il s'agit de donner aux collaborateurs les moyens de faire face par leurs connaissances, compétences et posture, aux enjeux du plan stratégique et de développer leur employabilité.

I.7 – L'Egalité de Traitement

Les mesures prises en matière d'égalité entre les femmes et les hommes :

Unéo a signé un premier accord sur l'Egalité de traitement entre les femmes et les hommes le 22 décembre 2011. Afin de poursuivre cette démarche en lien avec la politique de lutte contre les discriminations de la Mutuelle, les partenaires sociaux ont convenu, par accord triennal signé le 18 décembre 2014 puis le 19 février 2018, de plusieurs axes de travail prioritaires :

- la promotion professionnelle ;
- les conditions de travail ;
- la rémunération effective ;
- l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales.

Cet accord a été prorogé par un avenant de révision le 5 février 2021 et le 15 décembre 2021.

Les résultats de cette politique permettent déjà de constater une évolution positive relative à la carrière des femmes. En effet, le taux d'encadrement par sexe est maintenant en phase de rééquilibrage, plus en accord avec la répartition globale entre hommes et femmes au sein de l'entreprise.

D'un point de vue salarial, Unéo a mesuré les résultats des politiques menées en 2023 selon l'index de l'égalité salariale Femmes/Hommes. Les résultats montrent une forte équité dans la pratique des rémunérations entre les femmes et les hommes. Sur l'ensemble des critères retenus dans le cadre de cet index, Unéo obtient la note de 99/100, en hausse par rapport à 2022. Unéo a obtenu la note de 39/40 pour les écarts de rémunération en %, et la note maximale pour les autres indicateurs :

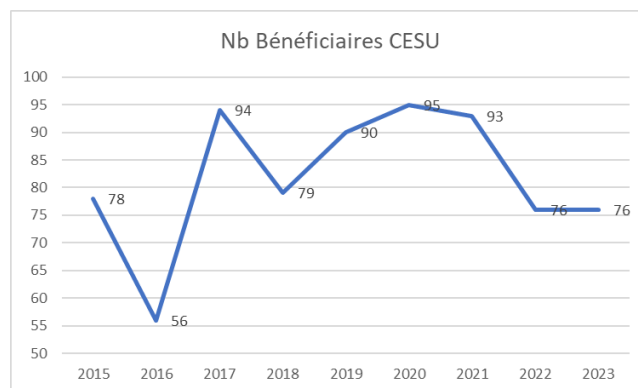
- écarts d'augmentations individuelles (en points de %),
- écarts de promotions (en points de %),
- pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité (%),
- nombre de salariées du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.



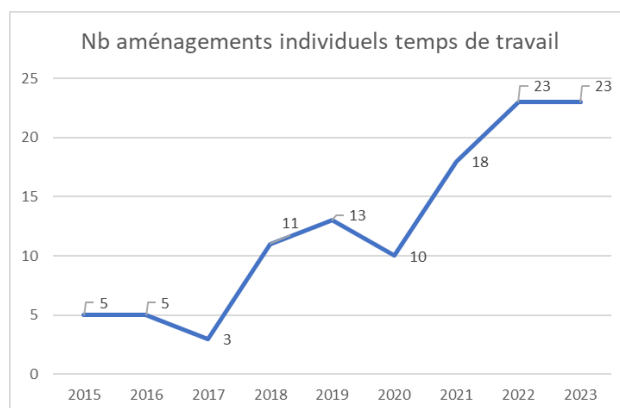
Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Evolution du nombre des bénéficiaires de CESU



Aménagement individuel du temps de travail



Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées :

En moyenne sur les derniers exercices, 6 % des effectifs d'Unéo ont une reconnaissance de travailleurs handicapés.

La politique Handicap a été principalement marquée en 2023 par les événements suivants :

- Ajout dans l'accord télétravail d'un **jour supplémentaire de télétravail** par semaine pour les salariés reconnus RQTH
- Octroi d'un **jour de congé supplémentaire par trimestre** pour les salariés reconnus RQTH
- Mise en place d'une campagne de sensibilisation avec un prestataire extérieur



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

La Mutuelle a maintenu les partenariats suivants en matière d'emploi des personnes en situation de handicap :

- AGEFIPH
- SAMETH
- CAP EMPLOI
- CRP Suzanne Masson
- Associations (FACILS : langue des signes françaises, ATALAN : ateliers de sensibilisation...)
- Organismes de formation (IFPASS)
- Club Handicap de la branche ANEM
- Groupe de Travail Développement des carrières des personnes en situation de handicap de l'AFMD
- Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides
- Association Castel Mauboussin (organisme de formation et de reconversion)

En lien avec le Cabinet de la Présidence qui est chargé des partenariats, nous transmettons automatiquement toutes les offres d'emplois publiées par l'UES aux associations d'entraide, afin qu'elles les diffusent à leurs membres susceptibles d'être intéressés dans leur action de réinsertion des blessés (Défense mobilité, Institution de Gestion Sociale des Armées, ANOPEX, ADH, FOSA, Solidarité Défense, La Voile pour se reconstruire...).

En 2023, 0 personne, contre 1 en 2022, ont bénéficié d'aménagements de leur environnement de travail du fait de la reconnaissance de leur handicap (1 étude de poste non finalisée du fait d'un déménagement). Toutefois, 4 personnes ont bénéficié d'aménagement de leurs conditions de travail avec un 3^{ème} jour de télétravail supplémentaire octroyé aux salariés ayant une RQTH (nouvel accord de télétravail).

II. Les informations environnementales

II.1 – Politique générale en matière environnementale

Unéo est très sensible à son impact sur ses territoires d'implantation. C'est pourquoi la sensibilisation des salariés et des administrateurs a été initiée dès 2009 (création juridique de l'entreprise en 2008).

En termes d'implantation, le siège d'Unéo est situé à Montrouge dans les Hauts-de-Seine, et accessible par les transports en commun via la gare de RER de Gentilly, les stations de métro Mairie de Montrouge et Porte d'Orléans, et la station de tramway de Montsouris.

Des formations éco-conduite ont été réalisées en 2023 pour les commerciaux (12 salariés formés).

S'agissant des moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et de pollutions, Unéo par son activité de mutuelle, se situe dans la moyenne basse en termes d'émission de gaz à effet de serre. L'affectation des moyens financiers n'a donc pas été réalisée en priorité sur ce sujet.

	Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo	Version :	VF
		Date :	28/03/2024
		Statut :	Validé

II.2. Politique du Portefeuille en matière d'ESG

Situation arrêtée au 31 décembre 2023 (exemples illustratifs d'Actifs ESG acquis par Unéo depuis 2019)

En préambule, il est important de noter qu'une attention particulière a été donnée cette année, à l'entrée de nouveaux actifs présentant des caractéristiques ESG.

La majorité des sociétés de gestion ont intégré aujourd'hui dans leur processus de gestion, une dimension extra financière de durabilité. Ce volontarisme d'engagement ESG se traduit dans une majorité des fonds d'investissement du portefeuille direct d'Unéo .

De plus, il est important de noter que nos deux mandats de gestion obligatoire, confiés à Candriam et La Française, ont été basculés à la demande d'Unéo en article 8 du règlement SFDR. Ce changement effectué par voie d'avenant contractuel engage nos gérants à exclure les émetteurs ne respectant pas les critères ESG.

Les fonds d'investissement évoqués ci-après représentent la diversité des manifestations d'engagement ESG. Ces produits sont entrés en portefeuille avec un horizon de détention long, et sont pour beaucoup non cotés sur des marchés financiers.

1. LISTE DES FONDS COTES IDENTIFIES

1.1. DNCA Invest Beyond Global Leaders

Position initiée le : 22/05/2019

Valorisée au 31/12/2023 : €1M

DNCA Finance a restructuré totalement au 1^{er} trimestre 2023 ce fonds thématique sur les actions technologiques, en fonds respectueux de l'investissement durable au sens de l'article 9 du SFDR.

La stratégie d'investissement est axée sur l'économie à faible intensité carbone, ce qui donne au portefeuille une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice MSCI All Countries World Index.

La Société de gestion vise à tirer avantage de nouvelles tendances structurelles dans le monde entier en intégrant des émetteurs qui bénéficient d'une croissance «séculaire» plutôt que cyclique, et les émetteurs bien placés, pour progresser indépendamment du climat économique.

Le processus d'investissement repose sur les trois étapes :

- exclusion des entreprises présentant des risques élevés en matière de Responsabilité d'Entreprise
- sélection des entreprises identifiées comme correspondant à la stratégie durable
- constitution d'un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

1.2. M convertibles SRI

Position initiée le : 11/06/2016

Valorisée au 31/12/2023 : €4.1M

La société Montpensier sélectionnée par Unéo pour son expertise sur les Obligations Convertibles, a structuré une méthode d'analyse d'impact (Montpensier Industry Contributor) des valeurs conformes aux 17 ODD de l'ONU.

Les obligations convertibles en portefeuille sont analysées selon la double approche :

- . une méthodologie ISR, analyses MGF et MIC appliquée aux sous-jacents des obligations convertibles
- . la méthode de gestion Montpensier Convert (MC), qui a pour objectif de privilégier, dans la mesure du possible, les obligations convertibles mixtes et pures.

Les obligations convertibles retenues poursuivent alors une double évaluation parallèle :

- . Une évaluation quantitative qui inclut des scoring crédit, action, ESG, Volatilité Implicite, Liquidité
- . Une évaluation qualitative qui inclut les fondamentaux Crédit, Action, les aspects Gouvernance ESG & Controverses Management, les caractéristiques techniques, les clauses de remboursement anticipé, et les garanties éventuelles.

L'univers d'investissement du fonds est constitué d'obligations convertibles dont les sociétés sous-jacentes qui sont sélectionnées sur la base de critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), dans l'objectif d'identifier la compatibilité des sous-jacents avec la démarche d'investissement socialement responsable.

L'analyse MGF (Montpensier Governance Flag) met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, selon 4 axes d'analyse : « Conseil d'Administration, comité exécutif et autres comités », « Politique de rémunération et objectifs », « Structure actionnariale & contrôle » et « Pratiques comptables et communication financière »

L'analyse MIC (Montpensier Industry Contributor) permet d'analyser l'impact social et environnemental des sociétés, selon une approche Best in Class, en s'appuyant directement sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, regroupés selon leur appartenance à la Transition Écologique ou la Transition Solidaire.

Quatre Thèmes d'Impact sont définis : « Environnement » et « Ressources » pour la Transition Écologique, « Inclusion » et « Besoins essentiels » pour la Transition Solidaire.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

1.3. OFI RS eq Climate Change I

Position initiée le : 25/04/2019

Valorisée au 31/12/2023 : €2.6M

Ofi Invest ESG Equity Climate Change est un fonds actions investi dans des sociétés européennes les plus engagées sur les thèmes environnementaux. Il favorise également les acteurs ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales additionnelles sur l'ensemble de l'univers d'investissement, en investissant dans des émetteurs affichant les meilleures pratiques en matière de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion.

Le fonds suit un processus spécifique de TEE (Transition Énergétique et Ecologique) qui après calcul, sous-pondère les entreprises des secteurs les moins vertueux.

1.4. COVEA Terra

Position initiée le : 20/04/2020

Valorisée au 31/12/2022 : €1,4M

L'objectif du fonds est d'investir sur des valeurs qui permettent d'optimiser la consommation et l'utilisation des ressources naturelles, et favorisent l'économie circulaire. Le portefeuille se concentre sur 4 types de sociétés :

- . les sociétés qui favorisent l'efficacité de la gestion des ressources (durabilité, efficience des ressources)
- . les sociétés qui proposent des alternatives durables (innovation pour des ressources durables, sécurité alimentaire, sanitaire, et écologique le long de la chaîne de valeur)
- . les sociétés qui permettent une consommation plus durable (baisse des déchets et du gaspillage, comportements de consommation plus durables)
- . les sociétés positionnées sur le recyclage, la valorisation des déchets

Les valeurs en portefeuille sont filtrées à l'aide d'un système de notation propriétaire, systématique et discipliné, intégrant des critères financiers et extra-financiers construit sur 3 filtres :

- . le % d'activité en rapport avec la thématique,
- . les impacts environnementaux (impacts directs et indirects)
- . la définition d'objectifs de long terme

Les critères extra-financiers sont validés par l'équipe de recherche (11 analystes). Ils s'appuient notamment sur les données fournies par ISS.

Chaque société analysée reçoit 1 note comprise entre 1 et 5 sur ces 3 filtres. En moyenne, 90 % des titres sélectionnés ont une notation moyenne équipondérée des 3 notes supérieure à 3.

	Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo	Version :	VF
		Date :	28/03/2024
		Statut :	Validé

2. LISTE DES FONDS NON-COTES IDENTIFIES

2.1 Fond Impact FNMF

Position initiée le : 22/10/2020

Valorisée au 31/12/2023 : €1M

Unéo soutient depuis un peu plus de deux ans l'action du fonds MUTUELLES IMPACT qui vise à soutenir les entreprises à fort impact social et environnemental du secteur de la santé, de la prévention et du médico-social.

Le fonds investit à différents stades de maturité :

- . au niveau de la Start-up, pour accélérer la croissance de jeunes sociétés innovantes à fort impact social et environnemental (en Seed/ SérieA/ SérieB)
- . au stade du Capital Développement, pour accompagner des entreprises plus « matures », qui s'engagent dans un processus de transformation pour générer davantage d'impact social et environnemental.

Avec ce fonds d'investissement, les mutuelles souhaitent faire émerger les start-ups et les PME qui intègrent les transitions démographique, écologique et numérique dans leur modèle économique, et qui apportent des réponses efficaces aux enjeux sanitaires et sociaux des Français : inégalités sociales en santé, bien vieillir pour tous, autonomie des personnes handicapées, déserts médicaux, santé environnementale, efficacité et qualité du système de soins...

Onze sociétés sont actuellement dans le portefeuille MUTUELLES IMPACT, et de nouveaux dossiers sont présentés chaque mois par la société de gestion SIPAREX au Comité d'Impact.

2.2 CANDRIAM Impact One

Position initiée le : 01/06/2022

Valorisée au 31/12/2023 : €795K

Depuis son lancement en mai 2020, le fond Candriam Impact One réalise des investissements à impacts principalement sociaux et environnementaux :

- . L'impact social vise à améliorer la vie des gens au travers de soins de santé de plus en plus performants, de l'accès à l'éducation, et à de meilleures opportunités économiques et sociales par la création d'emplois.
- . L'impact environnemental mesure les actions visant à promouvoir une planète saine par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et l'utilisation efficace de ressources rares.

Le fonds était investi en septembre 2023 dans 8 participations dégageant des impacts concrets et mesurables au regard des ODD définis par les Nations-Unies :

- . Sur l'ODD 3 Bonne Santé et Bien-être. La technologie Metra par exemple, élaborée par la société anglaise de transplantation d'organes Organox, raccourcit les délais de transplantation du foie en identifiant plus



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

rapidement que la méthode classique, les risques de rejets. Cette technologie augmente de 30% à 50% le volume de ce type de greffes.

- . sur l'ODD 12 Production et Consommation Responsables. Valyuu est une société qui offre une seconde vie à du matériel électronique de qualité. La sécurité associée à ce type d'équipement premium permet à ses utilisateurs d'acheter moins chers des produits de qualité. Un exemple de reconditionnement réussi au service d'une économie circulaire.
- . sur l'ODD 13 Actions en faveur du Climat. FHE Group est une société qui optimise des solutions de production et de consommation d'énergie à destination d'immobilier résidentiel collectif ou individuel. En entrant dans le portefeuille Candriam Impact One, FHE Group s'est donné un objectif de réduction des émissions carbone de 25%.

2.3. Kartesia Impact Fund

Position initiée le : 05/10/2022

Valorisée au 31/12/2023 : €800K

Convaincus que les entreprises dotées de normes environnementales, sociales et de gouvernance élevée sont généralement mieux gérées, présentent moins de risques commerciaux, et génèrent une valeur ajoutée durable, les gérants de Kartesia en partenariat avec Candriam, ont structuré leur fonds Impact sur deux thèmes : une meilleure société et une planète plus saine.

Unéo a initié ses premiers investissements en 2022 pour €400 000 sur ce fonds de dette très spécifique. Les taux proposés sur ces prêts de qualité (Investment Grade – dette Senior) sont réduits au regard d'objectifs d'impact prédéfinis. Tout au long de l'emprunt, des conseils sur l'impact sont proposés pour améliorer les critères ESG.

Kartesia Impact intègre ainsi les critères requis par la taxonomie européenne, et le classement en article 9 du règlement SFDR.

2.4. FCPI Digital health 2

Position initiée le : 21/06/2019

Valorisée au 31/12/2022 : €2M

L'investissement dans la santé digitale manifeste la volonté d'Unéo de contribuer à l'évolution des systèmes de santé, à l'innovation thérapeutique, et à un meilleur accès aux parcours de santé. Le choix du gérant pour suivre cette thématique s'est porté sur un des pionniers du Private Equity, LBO France (1^{er} fonds SISA lancé en 2014 dédié à la santé digitale).

L'ESG est au cœur de la stratégie d'investissement du FCPI Digital Health 2 :

- . LBO France est la seule société de Capital Investissement membre du Cercle « Ethique des Affaires »
- . LBO France intègre les critères ESG au processus d'investissement du FCPI



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

2.5. OPPCI Educatio

Position initiée le : 07/12/2021

Valorisée au 31/12/2023 : €4.4M

En souscrivant EDUCATIO, Unéo soutient la démarche ESG de Quaero Capital, son gérant, sur ce fonds immobilier dédié à l'enseignement et la formation professionnelle.

Depuis le 1^{er} trimestre 2022, le fonds EDUCATIO a obtenu le label ISR immobilier qui l'engage sur :

- . Critères ESG : rédaction d'une grille ESG dédiée au fonds EDUCATIO, prise en compte des critères extra financiers à chaque investissement, reporting annuel ;
- . Rénovation énergétique : rénovation des bâtiments dans le but de diminuer la consommation énergétique, rédaction d'une Charte Chantier Verte annexée à tout contrat de travaux, mise en place de labels environnementaux ;
- . Projet social : reversement chaque année de 1% du dividende de la société ainsi que 1% des honoraires perçus par la société de gestion, à une fondation dédiée à l'éducation.

En 2023, le fonds EDUCATIO vise à améliorer la performance environnementale de son patrimoine immobilier, comme en témoigne l'avancée du projet Re-Génération. Il consiste à transformer une ancienne clinique en campus d'école pouvant accueillir jusqu'à 1000 étudiants. L'immeuble vise au terme de 18 mois de travaux, l'obtention du label BREEAM (certification environnementale britannique).

2.6. SCI Canopée

Position initiée le : 17/12/2021

Valorisée au 31/12/2023 : €5.5M

Unéo a investi 5 millions d'euros au capital de la SCI Canopée, dont l'objet est de redévelopper un immeuble multi-usages dans le 15^{ème} arrondissement de Paris.

Une démarche environnementale forte sera effective avec la mise en valeur des espaces extérieurs, et l'amélioration des performances énergétiques de l'immeuble permettant d'obtenir une certification BREEAM IN USE ; cette stratégie ISR se concrétisera par la transformation de la façade, et la végétalisation de près de 1 200 mètres carrés (soit près de 20% de la surface utile).

La stratégie ISR sera donc basée sur 4 grands thèmes :

- remplacement intégral de la façade ;
- végétalisation des espaces – terrasses et patio ;
- rénovation des parties communes et privatives, avec renforcement de l'accessibilité ;
- développement et création de nouveaux services aux utilisateurs.

	Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo	Version :	VF
		Date :	28/03/2024
		Statut :	Validé

La performance ESG du véhicule sera calculée au travers d’une grille de notation composée d’indicateurs évaluant les trois aspects des démarches durables :



La société de gestion Astream, accompagnée du cabinet de conseil Wild Trees, a sélectionné les critères ESG les plus cohérents avec la stratégie du véhicule. En fonction des différents ratios choisis, une note ESG sur 100 est déterminée pour chaque actif, et une note seuil est définie pour le véhicule.

Le fonds ne détenant qu’un actif devant être restructuré, la stratégie ISR retenue est « best in progress », et vise une amélioration de la note dans un délai de trois ans.

3. CLASSIFICATION SFDR DES FONDS

Depuis la mise en application de la Taxonomie verte, il est possible d’évaluer le degré de durabilité des produits financiers grâce à un classement des fonds d’investissement en trois catégories : article 6, 8 et 9.

L'article 6 couvre les fonds qui n'intègrent aucune forme de durabilité dans le processus d'investissement, et pourraient inclure des actions actuellement exclues par les fonds ESG, comme les sociétés impliquées dans l'industrie du tabac, ou les producteurs de charbon thermique.

L'article 8 également appelé "promotion environnementale et sociale", désigne un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés, suivent des pratiques de bonne gouvernance.

L'article 9 couvre les fonds qui intègrent et mesurent des indicateurs d'impact. Ces fonds ont pour objectif de prendre la durabilité au cœur de la décision d'investissement.

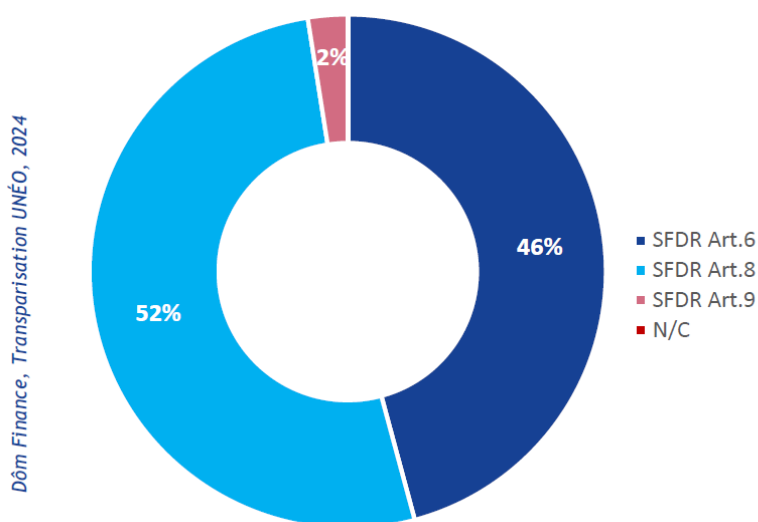


Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

La classification SFDR d'un produit financier est déterminée par les sociétés de gestion, qui elles-mêmes gèrent les placements concernés. L'année 2022 a connu de la part des sociétés de gestion, une reclassification de masse des fonds article 9 en article 8 pour cause de non-conformité aux attentes des régulateurs européens. À l'heure actuelle, seuls 4% des encours européens sont classés article 9 selon le règlement SFDR.

La poche investie en fonds (47.4% du portefeuille fin 2023) est répartie de la manière suivante selon le règlement Disclosure :



La majorité des fonds prend des considérations extra-financières dans leur décision d'investissement. Il est important de souligner qu'au 31 décembre 2023, déjà 54% des OPC prennent à minima des aspects environnementaux et/ou sociaux en considération lors de la phase d'investissement, contre 53% en 2022.

La part du portefeuille d'Unéo investie en fonds incluant des critères de durabilité est plus importante que sur l'exercice précédent, d'une part grâce à l'offre grandissante de produits durables, mais surtout grâce à la conviction d'Unéo de la nécessité d'investir dans des produits financiers incluant des enjeux environnementaux et sociaux. Face à la croissance de fonds incorporant des critères de durabilité, la proportion de fonds article 8 et 9 devrait augmenter sensiblement chaque année, avec une répartition analogue des actifs, malgré les déclassements de fonds article 9 en article 8 SFDR observés ces deux dernières années.

4. EMISSIONS INDUITES ET EMISSIONS EVITEES

4.1. Couverture CIA du portefeuille des placements Unéo

Le portefeuille « émetteurs privés et publics » affiche une couverture de 68% des montants totaux investis par la méthodologie Carbon Impact Analytics (CIA) de Carbone4 Finance.



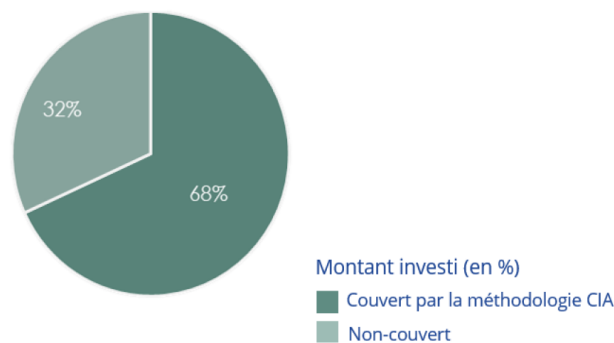
Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

Parmi ces 68% de titres couverts :

- 83 % sont couverts par la méthode bottom-up qui estime des émissions Scopes 1, 2 & 3, et évalue la stratégie future de l'entreprise ;
- 17% sont couverts par une méthode simplifiée utilisant les émissions Scopes 1 & 2 reportées si disponibles, sinon les émissions sont recalculées via des moyennes sectorielles.

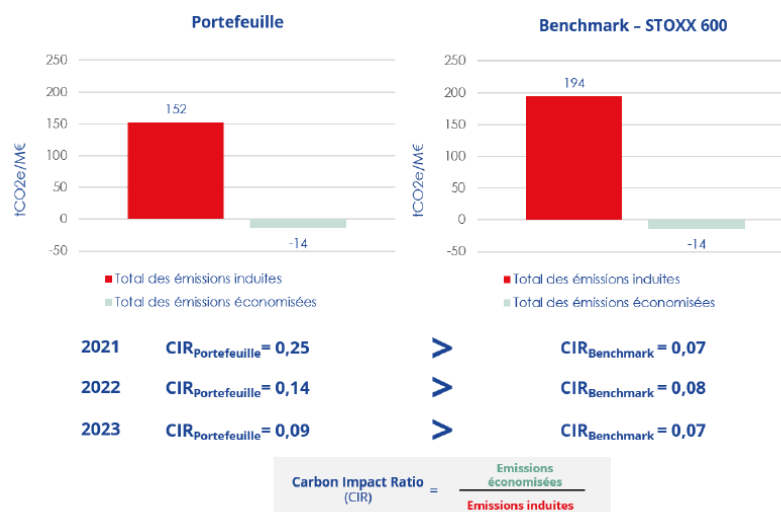
Couverture globale du portefeuille par la méthode CIA



Dôm Finance, Carbon4 Finance, 2024.

4.2. Intensité Carbone ajustée au portefeuille

Intensité carbone (tCO₂e/an/M€ ev) ajustée au portefeuille



Source: CIA Database, Carbon4 Finance, 2024.

ev* : valeur d'entreprise

Le portefeuille a pour ainsi dire le même niveau d'émissions économisées que le STOXX 600, néanmoins les émissions induites sont près de 25 % plus faibles. Ainsi, le portefeuille présente un meilleur CIR que l'indice de comparaison.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

II.3 – Pollution et gestion des déchets

Les consommations en énergie

La Mutuelle est consciente du caractère limité des ressources naturelles et énergétiques, et soucieuse de ne pas surconsommer les différentes ressources et énergies auxquelles elle a accès.

Concernant la protection de l'environnement, la Mutuelle applique des principes de bon sens :

- Dématérialisation des bulletins de paie depuis début 2013, permettant ainsi d'économiser papiers en-tête et enveloppes. L'entreprise a également mis en place des imprimantes multi-fonctions imprimant par défaut en recto-verso. Cette mesure permet une économie sensible en consommables.
- Développement des relations via Internet dans le cadre des correspondances et contractualisations avec les adhérents, également favorable à la diminution de la consommation de papier, comme l'illustrent les échéanciers dématérialisés.
- Régulation des systèmes de chauffage, indexée sur les heures d'occupation des bureaux, permettant de ne pas chauffer la nuit et les week-ends.

Unéo a également débuté un programme de remplacement de ses équipements électriques et de consommation énergétique. Ainsi sur la période 2019-2021, au siège social il a été procédé au remplacement des systèmes d'éclairage existants par des caissons et des dalles LED, ainsi qu'à l'installation de systèmes de climatisation réversible, et de thermostats dernière génération.

Economie circulaire : gestion des déchets

L'activité de la Mutuelle n'entraîne pas de rejet direct dans l'air, l'eau ou le sol. Unéo est toutefois consciente que le recyclage des déchets est un enjeu pour notre environnement et notre économie.

Dès lors, l'entreprise a décidé de faciliter le tri des déchets et leur recyclage, les bureaux sont équipés de deux poubelles, une pour le tri et une pour les autres déchets. Des consignes de tri ont été établies dans le cadre de son contrat avec le prestataire Veolia Environnement, et les points de collecte fléchés.

En outre, Unéo procède à plusieurs actions ciblées :

- collecte de bouchons au profit de l'Association « Les Bouchons d'Amour »,
- collecte de lunettes au profit de l'association « Lunettes sans frontières »,
- collecte de piles, de portables usagés et de cartouches d'encre.

Lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire, alimentation responsable équitable et durable :

Le restaurant inter entreprise (RIE) a organisé la collecte des déchets liés à la production des repas proposés à Montrouge. Dans le cadre de sa politique RSE, le prestataire a mis en place un plan sur quatre engagements qui couvrent l'ensemble de sa chaîne de valeur, des approvisionnements durables, des ingrédients aux choix sains et innovants, des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire (objectif de zéro déchet non valorisé pour 2025) et aider les collaborateurs à réaliser ses objectifs. Dans une logique de réduction du gaspillage et d'une meilleure adéquation entre la commande et la consommation réelle, une application a été créée pour permettre la revente aux collaborateurs de panier-repas invendus au RIE.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

II.4 – Le changement climatique

Unéo respecte intégralement les normes anti-pollution, notamment pour son système de chauffage au siège social situé à Montrouge. Son activité n'a pas de répercussions directes sous quelque forme de pollution sonore que ce soit.

II.5 – La protection de la biodiversité

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Mutuelle Unéo souhaite s'inscrire dans une volonté de sensibilisation de ses adhérents et de ses salariés, sur la préservation des écosystèmes et des équilibres naturels. L'activité de la Mutuelle n'ayant pas de lien direct avec la vie des animaux, elle n'a pas engagé d'actions spécifiques en vue du respect du bien-être animal.

III. Les informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

III.1 – Impact territorial, économique et social, ainsi que les relations entretenues avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, de consommateurs, etc.

- En ce qui concerne l'emploi et l'insertion :

Unéo favorise l'insertion en faisant appel à :

- ✓ Cap Emploi : en favorisant l'intégration de personnes en situation de handicap, via notamment le forum de l'IFPASS ;
- ✓ Un contrat de prestation de jardinage avec un ESAT ;
- ✓ Défense Mobilité : en favorisant la reconversion de personnels militaires quittant l'institution.

- En ce qui concerne le développement durable et le mécénat :

La Mutuelle s'est rapprochée en 2013 de l'organisation non gouvernementale de solidarité internationale, Planète Urgence, dans le cadre d'une convention de mécénat, pour ses actions de reforestation en Indonésie. Chaque coffre-fort dématérialisé ouvert par un(e) salarié(e) permet de planter un arbre.

III.2 – Sous-traitance et fournisseurs : prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociétaux et environnementaux

Depuis l'exercice 2015, dans le cadre des appels d'offres émis pour les sous-traitants et les fournisseurs, 100 % des appels d'offres intègrent un critère d'engagement dans une démarche environnementale responsable. L'analyse de ces critères intervient dans le choix dans la sélection du prestataire.



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

III.3 – Loyauté des pratiques

Chez Unéo, il est intégré que la protection des données personnelles fait partie de la protection qui est due à ses adhérents. C'est pourquoi la Mutuelle s'efforce au quotidien de répondre au minima à la réglementation en vigueur (règlement général sur la protection des données (RGPD) ou encore dispositions plus spécifiques du Code de la défense), afin d'assurer une protection optimale de ces données.

La Mutuelle fait également en sorte que les adhérents gardent le contrôle sur leurs informations personnelles.

Soumise également, depuis le 1er janvier 2016 dans le cadre réglementaire européen, au régime prudentiel « Solvabilité 2 », la mutuelle Unéo se doit de prendre en compte les risques auxquels elle est exposée dans son pilotage stratégique. L'un des outils utilisés par Unéo pour atteindre cet objectif est l'évaluation interne des risques et de la solvabilité, également appelée Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité (EIRS ou ORSA en anglais). Ce processus permet de mesurer de quelle façon la Mutuelle dispose de ses fonds propres pour couvrir les risques liés à son activité.

Les principaux risques concernés sont les suivants :

- Contrepartie
- Souscription santé
- Vie
- Marché
- Opérationnels

S'agissant des risques opérationnels, le dispositif mis en place consiste à les identifier selon une approche ascendante et descendante (ou *bottom-up / top-down*), en fonction de plusieurs catégories (par exemple stratégiques, juridiques, d'image ou encore humain), puis à en évaluer la criticité.

Tous ces risques doivent ensuite faire l'objet d'un traitement consistant à mettre en place des contrôles de vérification, formation, comitologie ou encore rédaction, qui permettront par la suite de maîtriser les différentes activités de la Mutuelle.

Sous l'impulsion des dirigeants effectifs, du conseil d'administration et de ses différentes instances de gouvernance, ce dispositif global de contrôle interne ou de maîtrise des risques est supervisé en permanence par un service de contrôle interne, et plus périodiquement par un service d'audit interne. Ces deux organes de contrôle du bon fonctionnement des différents processus de la Mutuelle collectent et vérifient toutes les informations, et les relaient en temps réel à la direction générale puis aux administrateurs.

III.4 – Autres actions sociétales :

Forte de son double ADN militaire et mutualiste, la mutuelle Unéo repose sur un modèle affinitaire dont les valeurs sont proches de celles de la communauté qu'elle protège. Portée par une ambition, celle d'être là pour tous ceux qui concourent à l'intérêt national, la Mutuelle a toujours œuvré pour être à la hauteur des exigences de ces femmes et ces hommes engagés pour protéger la nation, parfois même jusqu'au péril de leur vie. Cette population singulière doit faire l'objet d'une attention toute particulière à chaque étape de sa vie professionnelle et personnelle. Afin d'identifier au mieux les intérêts et les attentes de la communauté défense, Unéo peut compter sur son réseau de partenaires parmi lesquels figurent différents acteurs : des institutionnels, des fondations, des



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

associations d'entraide qui œuvrent au quotidien au profit des militaires et de leur famille, des blessés, des familles endeuillées, des veuves de guerre, et des orphelins de la Défense.

Au cœur du fondement et des valeurs mutualistes, c'est bien la notion d'entraide et de solidarité qui anime la Mutuelle.

Mobilisée depuis de nombreuses années auprès des militaires blessés et de leur famille, Unéo a créé un **fonds de dotation** spécifique pour accroître encore la portée de ses engagements et renforcer son appui, sur le long terme, aux associations d'entraide et de solidarité de la Défense (l'association pour les œuvres sociales des armées (ADO), Entraide marine ADOSM, la Fondation maison de la Gendarmerie, la Fondation des œuvres sociales de l'armée de l'Air (FOSA), Terre Fraternité, Solidarité Défense, le Bleuet de France, les Képis Pescalunes), ainsi qu'à tout autre acteur œuvrant dans une mission d'intérêt général pour les blessés.

Parmi les projets d'envergure à venir : la mutuelle Unéo, à travers son fonds de dotation pour les blessés militaires et leur famille, ainsi que la mutuelle sociale des forces armées Solidarm et la Caisse nationale du Gendarme (CNG) ont signé le 14 octobre dernier, une convention de mécénat destinée à soutenir la création du **Village des blessés**. Ce lieu unique permettra aux Armées et à la Gendarmerie d'accompagner au mieux la reconstruction de leurs blessés.

Implanté au cœur du site naturel du Centre national des sports de la Défense (CNSD) à Fontainebleau, le Village des blessés disposera de 100 lits (dont 36 adaptés aux personnes à mobilité réduite, et quatre aux grands blessés) répartis dans une trentaine de maisonnettes.

Les blessés, ainsi que leur famille y seront accueillis durant des stages de reconstruction par le sport (RMBS). Ils pourront également y pratiquer une activité de haute performance sportive en vue d'événements ou de compétitions handisport (Invictus Games, etc.).

Convaincue que la **pratique du sport** et les valeurs qu'elle véhicule sont essentielles dans la guérison et la reconstruction des blessés, Unéo a noué des partenariats forts avec différentes structures sportives, dont le **centre national des sports de la Défense (CNSD)**, qui organise régulièrement des stages sportifs d'après blessure, comme les rencontres militaires blessures et sports (RMBS), ou des stages de détection en vue de préparer des compétitions nationales (Ad Victoriam), ou internationales (Invictus Games). Partenaire depuis 2016, Unéo est présente sur les challenges Ad Victoriam au moyen d'un stand de récupération physique d'avant et après effort, et d'un soutien équipementier. Pour les compétitions internationales comme les Invictus Games, elle est partenaire majeur de la délégation française, et à ce titre, propose à ses membres une protection spécifique de rapatriement et d'assistance (Optimonde).

Elle s'associe également depuis de nombreuses années à des événements sportifs tels que la Journée nationale des blessés de l'armée de Terre devenue « Avec nos héros », la Journée nationale des blessés du Service de santé des armées, les 20km de Paris...

En matière de **reconversion**, Unéo s'appuie sur l'expertise de Défense mobilité et du bureau de la reconversion et de la transition professionnelle de la Gendarmerie nationale, qui accompagnent les militaires et leurs conjoints. Concrètement, la Mutuelle partage ses offres d'emploi en priorité à ces deux réseaux, et se coordonne pour assurer



Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo

Version :	VF
Date :	28/03/2024
Statut :	Validé

des présences conjointes lors de manifestations dédiées dans les enceintes militaires ou salons professionnels. Outre les organismes institutionnels, Unéo soutient l'association Castel Mauboussin, dont le but est de renforcer la filière de certification professionnelle « Membre d'équipage technique service médical d'urgence par hélicoptère », afin de favoriser la reconversion de militaires blessés, mais également de développer la formation par la simulation auprès de nouveaux publics identifiés, comme les sauveteurs en mer.

Unéo est également mobilisée depuis plusieurs années en faveur de la **réserve**. La Mutuelle a souhaité créer une dynamique globale, interne et externe, pour concentrer les moyens, renforcer les synergies, et contribuer à créer un écosystème favorable à la valorisation de la réserve et des réservistes. Son plan « **Réservistes & Protégés, Engagé comme un réserviste, protégé comme il se doit** » rassemble toutes les actions menées par la Mutuelle, s'inscrivant ainsi au cœur de son activité et de ses savoir-faire. L'action d'Unéo pour la réserve s'articule ainsi en deux axes principaux : agir aux côtés des acteurs de la réserve (UNOR, ANORGEND), et valoriser et favoriser en interne l'engagement dans la réserve.

S'agissant du volet **lien armée-nation**, depuis 2021 la Mutuelle et la Commission armée-jeunesse (CAJ) ont souhaité donner un cadre général à l'ensemble de leurs actions conjointes au moyen d'une convention. Depuis 2018, la Mutuelle est partenaire du **Prix Armée Jeunesse**, organisé par la CAJ. Unéo contribue également aux travaux de réflexion de la CAJ car elle est représentée depuis 2019 dans les groupes de travail de la Commission.

La Mutuelle a aussi développé un réseau de partenariat en cohérence avec son engagement sur le thème du lien Armée-jeunesse. Ainsi depuis janvier 2022 avec **les Jeunes-IHEDN**, dont l'objectif est de favoriser chez les jeunes la compréhension de l'esprit de défense, et soutenir les réflexions menées sur les préoccupations relatives aux jeunes et aux armées.

Avec le Service Militaire Adapté (SMA) depuis octobre 2022 - acteur militaire de l'insertion socio-professionnelle et au cœur du rôle social des armées, Unéo confirme son ancrage pleinement militaire et social - son identité militaire et mutualiste. Unéo apporte ainsi son soutien et ses compétences pour accompagner le SMA dans sa mission.

Pour prolonger les réflexions, depuis 2020, la mutuelle Unéo et **l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)** ont lancé des cycles de conférences. Ainsi en 2022, deux manifestations ont été organisées sur les thèmes suivants :

- Le lien armées-jeunesse : Quel rôle pour les armées dans la construction de la citoyenneté et de la cohésion nationale ?
- Quelle nouvelle vie professionnelle après l'armée ?

La Mutuelle tient également à contribuer à la **transmission de l'histoire de France** en soutenant des lieux de mémoire d'exception tels que le musée de l'Armée (partenaire de la programmation culturelle de l'exposition des Forces Spéciales, participation à l'extension et transformation du musée – Projet MINERVE 2022-2030), ou plus récemment en rejoignant le cercle des partenaires du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget.

	Déclaration de Performance Extra-Financière Unéo	Version :	VF
		Date :	28/03/2024
		Statut :	Validé

Note méthodologique

Ce rapport présente les données extra-financières de l'entreprise Unéo – « la Mutuelle » - pour les exercices 2023 et 2022. L'exercice 2023 couvre la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, l'exercice 2022 couvre la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

L'ensemble des indicateurs est suivi par une juriste du département juridique & conformité, et la responsable du développement RH de la Mutuelle.

Les indicateurs sociaux sont produits sur la base d'une synthèse extracomptable s'appuyant notamment sur les données sociales issues de la paie et des dossiers du personnel. Le personnel comprend l'ensemble des salariés ; les stagiaires et les administrateurs ne sont pas inclus dans le personnel.

S'agissant des indicateurs environnementaux et sociétaux, un suivi extracomptable est réalisé.

La Mutuelle n'a pas de filiale.

Démarche de vérification externe

Ces informations sociales, sociétales et environnementales ont fait l'objet de travaux de vérification par l'Organisme Tiers Indépendant, DAUGE FIDELIANCE SAS, accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), sous le numéro 3-1077, dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.